



Fêtes campagnardes



La jeunesse en liesse à l'aube de 17 mois de préparation

La 100^e pour Savigny

par Bernard Pouly

3

Photos: © Pascal Jeanrenaud - pascalouphotos.ch

Oron-Palézieux



5

Ecole dans la tourmente
Deux blocs diamétralement opposés
par Mathieu Janin

Bourg-en-Lavaux



3

Joshua Redman
Tête d'affiche de la 36^e édition
par Colette Ramsauer

Jorat - Parc naturel périurbain

7

Rendez-vous le 30 janvier
avec l'association « Parque pas mon Jorat »

Puidoux

9

Chauffage à distance
Invitation aux propriétaires de forêts

Oron-la-Ville

7

Travaux forestiers sur les berges du Flon
Eclaircissement et sécurisation

La petite histoire des mots

5

La chronique de Georges Pop
Découvrez l'étymologie du mot « Forum »

Editorial

Arvid Ellefplass
Rédacteur en chef



E viva la Fédé !

Joie intense et – peut-être – imprévue pour la jeunesse de Savigny dimanche dernier. A peine le résultat tombé que le toit du Forum en fut presque soufflé. Ce n'est pas que l'organisation de la Fête cantonale des jeunes campagnardes qu'ils ont décroché, c'est la 100^e, c'est la lune!

De longs mois de préparation, un comité d'organisation sur les genoux, mais galvanisé par cette décision. Sans nul doute auront-ils marqué le coup ce soir-là, mais l'occasion était trop belle et l'aventure ne fait que commencer!

Honneur à leur mobilisation, implication et solidarité!

Sur le trottoir des idées reçues, on pourrait continuer à se complaire en vilipendant une jeunesse oisive et corrompue, à leur donner du « de mon temps... » ou du « tu comprendras plus tard! ». Ces clichés éternels viennent d'en prendre un sérieux coup, preuve s'il en fallait que les temps changent. « Eh oui, ma bonne dame! », mais pas dans le sens attendu... Le « tout fout l'camp » ce sera pour plus tard, là il y a du travail et pas qu'un peu. La dernière agape organisée avait rassemblé près de 120'000 personnes sur 3 week-ends, la barre est donc placée haut, mais il doit bien y avoir un athlète spécialiste de la hauteur dans le coin...

Que ce soit Morges, Farvagny, Vers-chez-les-Blancs ou Vulliens, qui ne s'est pas arrêté, passant là par hasard, pour voir sortir d'un champ une ville improbable? Ne rougissant devant aucun festival, une bande de jeunes est en train de bâtir une cité complète pour 3 semaines seulement; bâtiments, chemins et tunnels, rien ne manque: un défi urbanistique en bois. Il y a là de quoi créer des souvenirs et sans doute forger des caractères et des carrières... et laisser le passant pantois et admiratif.

Une carte blanche laissée à une génération et un sacré coup de collier à donner pour ces prochains 17 mois.

Rendez-vous est d'ores et déjà pris. Votre hebdomadaire se fera l'écho de l'évolution de cette nouvelle ville en devenir et en fera un compte rendu de choix en 2019, en attendant:

Chapeau bas les jeunes et au boulot!

PROCHAIN TOUS MÉNAGES SPÉCIAL SAINT-VALENTIN

jeudi 8 février



Avis d'enquête de la Commune d'Oron



En application de l'article 46 de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions, la Municipalité soumet à l'enquête publique du **26 janvier 2018 au 26 février 2018** inclusivement, l'objet suivant:

Les modifications du plan des zones réservées et de son règlement

Elle met également en consultation, durant le même délai, le rapport d'aménagement selon l'article 47 OAT qui l'accompagne.

Le dossier établi par le bureau Fischer Montavon + Associés Architectes Urbanistes SA à Yverdon-les-Bains, est déposé au bureau technique à Oron-la-Ville où il peut être consulté pendant le délai de l'enquête complémentaire.

Ledit dossier est également consultable sur le site internet communal (www.oron.ch).

Les observations et oppositions motivées devront être adressées, par lettre recommandée, à la Municipalité ou consignée sur la feuille d'enquête annexée au dossier.

Délai d'intervention: 26 février 2018

La Municipalité



Communiqué officiel de la Commune d'Oron



Désaffectation partielle du cimetière d'Oron-la-Ville

La Municipalité informe le public que des tombes du cimetière communal d'Oron-la-Ville seront désaffectées à partir du 1^{er} août 2018. Section concernée:

tombes à la ligne du secteur 1a et 1b concession simple de 1965 à 1987



Toutes ces tombes sont arrivées au terme du temps de repos légal et de convention.

Le présent avis vaut information individuelle à tous les intéressés, la difficulté étant de retrouver toutes les familles des défunts dont les tombes sont entretenues.

Les familles qui le désirent peuvent récupérer les monuments, les entourages, urnes ou ornements en faisant une demande écrite à la Municipalité d'Oron, Grand-Rue 6, 1607 Palézieux, d'ici au 30 juin 2018. Passé ce délai, plus aucune demande ne sera prise en considération.

Les monuments, entourages et ornements restant seront alors détruits, à partir du 1^{er} août 2018, conformément aux articles 49, 50 et 51 du Règlement du Conseil d'Etat du 5 décembre 1986 sur les inhumations et les incinérations (RIMC).

La Municipalité



AVIS D'ENQUÊTE ESSERTES

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Nature des travaux:	Transformation d'un bâtiment existant et création de deux nouveaux appartements et d'un couvert à voitures
Situation:	Chemin de la Bioleyres 4
N° de la parcelle:	39
N° ECA:	60
N° CAMAC:	174858
Référence communale:	01-2018
Coordonnées géo.:	2°54'9"800 / 1°15'6"570
Note au recensement arch.:	4
Propriétaire:	Yves Yerly
Auteur des plans:	Fabien Kupferschmid Atelier 78 Sàrl
Demande de dérogation:	Construction d'un couvert à voitures à distance illégale (même propriétaire)
Particularité:	Mise à l'enquête du degré de sensibilité au bruit, de degré: 3
Compétences:	Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 24 janvier au 22 février 2018

La Municipalité



AVIS D'ENQUÊTE FOREL (LAVAUX)

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Nature des travaux:	Local C1 Changement d'affectation d'un atelier en bureaux Modifications intérieures Création d'un accès à l'appartement adjacent Création d'une mezzanine
Situation:	Route de la Mortigue 10
N° de la parcelle:	1654
N° ECA:	1137
N° CAMAC:	172965
Référence communale:	1932
Coordonnées géo.:	2°54'8"550 / 1°15'3"500
Propriétaires:	Benito et Julia Novoa
Auteur des plans:	Joseph Melfi Arcopro SA
Compétences:	Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 27 janvier au 25 février 2018

La Municipalité



AVIS D'ENQUÊTE FOREL (LAVAUX)

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Nature des travaux:	Local D1 Changement d'affectation d'un atelier en bureaux Modifications intérieures, création d'une mezzanine
Situation:	Route de la Mortigue 10
N° de la parcelle:	1654
N° ECA:	1137
N° CAMAC:	172961
Référence communale:	1933
Coordonnées géo.:	2°54'8"550 / 1°15'3"500
Propriétaires:	Benito et Julia Novoa
Auteur des plans:	Joseph Melfi Arcopro SA
Particularité:	Mise à l'enquête du degré de sensibilité au bruit, de degré: 3
Compétences:	Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 27 janvier au 25 février 2018

La Municipalité



AVIS D'ENQUÊTE ESSERTES

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Nature des travaux:	Construction nouvelle
Description de l'ouvrage:	Construction d'un couvert à voitures
Situation:	Chemin de la Bioleyres 8
N° de la parcelle:	246
N° ECA:	87
N° CAMAC:	175246
Référence communale:	02-2018
Coordonnées géo.:	2°54'9"785 / 1°15'6"520
Propriétaire:	Yves Yerly
Auteur des plans:	Fabien Kupferschmid Atelier 78 Sàrl
Demande de dérogation:	Construction d'un couvert à voitures à distance illégale (même propriétaire)
Particularité:	Mise à l'enquête du degré de sensibilité au bruit, de degré: 3
Compétences:	Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 24 janvier au 22 février 2018

La Municipalité



OFFRE D'EMPLOI

Propriété de l'Abbaye d'Hauterive pendant près de 700 ans, puis de l'Etat de Fribourg, le Domaine des Faverges, d'une superficie de 15,4 ha, n'a connu que ces deux propriétaires. Situé sur les hauts du village de St-Saphorin, il jouit d'une vue imprenable sur Lavaux et le Lac Léman. Il y est possible, sur réservation, de faire une visite suivie d'une dégustation, ainsi que de louer des salles d'une capacité allant jusqu'à 80 personnes.

Gestionnaire des visites et locations

L'Administration des Vignobles de l'Etat de Fribourg recherche une personne pour gérer les visites et locations sises au Domaine des Faverges à St-Saphorin avec rémunération à l'heure et travail à la demande.

Votre Mission

- Réception des demandes par email et/ou téléphone, traitement et gestion de l'agenda
- Coordination avec l'Administration des Vignobles de l'Etat et les vigneronns du domaine
- Accueil, veille au bon déroulement de la location/visite et à la remise en état des locaux.

Votre profil

- Personne flexible (location en soirée et week-end), organisée et responsable,
- Expériences professionnelles dans l'événementiel souhaitées
- Intérêt pour l'oénotourisme et connaissances du monde viticole
- Langue maternelle française, connaissances en allemand nécessaires, anglais un atout.

Entrée en fonction: Février 2018 ou à convenir

Les offres de candidature complètes sont à envoyer **jusqu'au 9 février 2018** à: Administration des Vignobles de l'Etat, M^{me} Carina Yerly, ruelle de Notre-Dame 2, 1701 Fribourg ou à vignes@fr.ch



AVIS D'ENQUÊTE PUIDOUX

La Municipalité de Puidoux, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Objet:	Transformation des bâtiments ECA 267 et 268 Création de 2 chambres supplémentaires dans les volumes existants Pose de 2.2 m ² de panneaux solaires photovoltaïques
Situation:	Ch. de Pierre-Vieille 1
N° de la parcelle:	457
Coordonnées géo.:	2°54'8"930 / 1°15'0"390
Propriétaires:	Carole, Corinne et Samuel Bovy
Auteur des plans:	Atelier d'Architecture Grand SA Route de Treytorrens 18a 1096 Cully
Compétence:	Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 24 janvier au 22 février 2018

La Municipalité



AVIS D'ENQUÊTE PUIDOUX

La Municipalité de Puidoux, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Objet:	Changement d'affectation du bâtiment ECA 150 Transformation et création d'un logement
Situation:	Chemin de la Croix 14
N° de la parcelle:	2975
Coordonnées géo.:	2°54'7"520 / 1°14'9"040
Propriétaires:	Hoirie Lavanchy Anne-Marie, Gaël et Yann
Auteur des plans:	Grosjean & Mignot Architecture SA Chemin de l'Eglise 3 1188 Saint-Georges
Compétence:	Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 24 janvier au 22 février 2018

La Municipalité

Savigny

Savigny décroche l'organisation de la 100^e de la FVJC en 2019

La jeunesse : du bonheur à l'extase !



En fin d'après-midi, c'est l'explosion de joie et d'émotion du comité de candidature de Savigny lorsque le président annonce que plus de 70% des délégués de la Fédé ont préféré Savigny à Yvonand pour organiser les festivités du 100^e des Jeunes vaudoises en 2019.

C'est l'aboutissement d'un travail de 10 mois, au cours desquels les deux concurrents ont pu démontrer de nom-

de la Fédé, à commencer par le camp de ski qui se déroulera aux Diablerets, puis le rallye organisé par la Jeunesse de St-Sulpice suivi de la cantonale du 3 au 21 juillet à Savigny et enfin les rencontres les 17 et 18 août sous la houlette de la Jeunesse de Provence-Mutru.

Les délégués des 171 Jeunes présentes ainsi que les membres individuels et d'honneur avaient une longue journée derrière eux. En effet, pour

tratifs, suivie d'un apéritif et repas puis la deuxième partie, l'après-midi, pour l'attribution des manifestations cantonales.

Au cours de cette première partie, l'assemblée a renouvelé une partie du bureau. Steve Schorderet, de Vuillens, a été élu en qualité de caissier et Christian Cachemaille, de Baulmes, en qualité de vice-président.

Durant la pause de midi, les membres ont pu admirer le bus «FVJC on tour - Sur la route de nos 100 ans». Ce bus aux couleurs du 100^e sillonnera le canton en 2018 et 2019 pour présenter les activités de la FVJC et promouvoir le 100^e de la FVJC.



Photos: © Pascal Jeanrenaud - pascalouphotos.ch



FVJC on tour - Sur la route des 100 ans

breuses qualités de leur dossier de candidature tout en restant dans le respect et le fair-play de la Fédé. Maintenant le défi est de taille pour que tout soit prêt pour le 3 juillet 2019.

Mais durant l'année du 100^e d'autres manifestations porteront haut les couleurs

cette 98^e assemblée générale de la Fédération vaudoise des Jeunes campagnardes (FVJC) qui s'est déroulée au Forum de Savigny, le bureau central, sous la houlette du président Cédric Destraz, a proposé une nouvelle mouture. Une première partie le matin, consacrée aux objets adminis-



Le respect des traditions est une valeur forte au sein de la Fédé. La preuve: l'hymne vaudois chanté en ouverture de séance et la chanson de la Fédé pour clore la journée mais aussi la discipline qui a régné tout au long de cette journée.

Pour cette année 2018, les Jeunes se retrouveront à Villars-sur-Ollon du 2 au 4 février pour le camp de ski, à Grandvaux du 4 au 8 avril pour le concours théâtral, du 16 au 20 mai à Thierrens pour le rallye, les girons en été et enfin à Daillens pour le tir cantonal.

B. Pouly

36^e édition du Cully Jazz

Le festival dévoile sa programmation

CULLY JAZZ.

On y chante, on y danse !

Du 13 au 21 avril, la bourgade en Lavaux vibrera une fois de plus aux sons jazz, groove, soul ou encore world. Figures emblématiques et nouveaux talents raviront

les festivaliers au Chapiteau, au Temple, au Next, dans les cafés et caveaux, proposant 39 concerts payants pour le IN et plus de 100 gratuits pour le OFF, force essentielle du festival. La semaine der-

nière, le comité de programmation dévoilait un panorama exigeant et accessible du jazz actuel.

Volée de grands artistes

Parmi les têtes d'affiche de cette 36^e édition, on verra: Amadou & Mariam Shai Maestro, duo malien incontournable, pour la première fois à Cully; le saxophoniste Joshua Redmann qui rejoint le trio luxembourgeois Reus Demuth; le trompettiste californien Ambrose Akinmusire, 35 ans et déjà 20 ans de carrière; le trio Ponty-Lagrène-Eastwood, trois virtuoses de cordes, exceptionnelles; la chanteuse compositrice Fatoumata Diawara qui rejoint le musicien français Matthieu Chedid, fils de; un jeune musicien polyvalent néo-zélandais Jordan Rakei; le trio GoGo Pen-

guin pour une musique inédite «electronica acoustique.»

Rencontres

Le Cully Jazz permet des rencontres impromptues. Deux musiciens romands de haut vol, le trompettiste Matthieu Michel et le pianiste Stefan Aeby qui s'emparera de l'orgue seront au Temple, dimanche 14 à 16h; le clarinetiste Davis Kraukauer avec la pianiste Kathleen Tagg redéfinissant les possibilités sonores de leur instrument, lundi 16 à 21h.

Un jeune talent à ne pas manquer est certainement le trompettiste Shems Bendali, étudiant à la HEMU de Lausanne, une révélation de sa génération. Il rejoint le ChoukChouk Brass Band et The Big Tusk au caveau Mélanie Weber, les 19 et 20 avril.

Trio Ponty-Lagrène-Eastwood au Chapiteau, lundi 16 avril à 20h30



Le festival en chiffres

Avec un budget de 2,2 millions (consolidé par la venue d'un deuxième sponsor principal) et la présence accrue d'artistes suisses, les organisateurs optimistes prévoient dépasser le nombre de spectateurs et de tickets d'entrée de l'an dernier, respectivement 65'000 personnes et 145'000 billets vendus... «le budget étant fortement lié au public» précise Jean-Yves Cavin, co-directeur. «N'oublions pas que l'événement subsiste grâce à la force du bénévolat». Ajoutons la complaisance des habitants de Bourg-en-Lavaux.

En 2017, Cully Jazz a vu augmenter les visites sur son site Internet (646'000 pages vues) et sur les réseaux sociaux de Facebook, Twitter et Instagram (27'870 followers confondus). Une aura non négligeable pour le festival qui n'est pas seul à intéresser un public toujours plus nombreux. Sur le territoire suisse, quelques dizaines de festivals de jazz jalonnent l'agenda annuel, dont environ une dizaine devenus incontournables tel celui de Cully. Toujours plus de musiciens saisissent l'opportunité de vernir leur dernier album sur la plate-forme du Cully Jazz. CR

Pléthore de voix

L'édition 2018 voit s'imposer en nombre et qualité, les voix de grandes chanteuses du jazz actuel. Les qualificatifs ne manquent pas pour les voix de Lizz Wright, Lisa Simone, Youn Sun Nah, Zara McFarlane, Mélissa Laveaux, Ester Rada, Elina Duni et ALA.NI: suave et lumineuse, chaude et émotive, puissante et gracieuse, ou encore douce et élégante!

Le chanteur bosniaque Bozo Vreco, phénomène musical assumant pleinement le timbre féminin de sa voix, interprétera des chants traditionnels d'une grande beauté.

Lucia Cadotsch, chanteuse d'origine grisonne qui a ému les milieux du jazz internationaux avec son dernier album Speak Low, sera au Chapiteau le mardi 17 à 20h30.

Cacophonie et vieux jazz

Dans un tout autre registre, est à découvrir le duo zurichois de Anrina Bollinger et Marena Witcher, deux copines évoluant

dans une euphonie dissonante, offrant un kaléidoscope d'émotions.

Les amoureux du vieux jazz néanmoins seront bien servis avec des ensembles dans cafés et caveaux, à l'instar des Blue Mountain Jazz Band, chez Potterat vendredi 20 à 21h.

Entrez dans la danse !

Sous le label Blondel/Dance Club, le vigneron de Cully invite dans son caveau les festivaliers à un vin-dansant! Et autre surprise, on dansera au Temple - il fallait oser! - avec l'ensemble français Art Sonic, six musiciens qui conjuguent jazz et java de Boris Vian, Jo Privat, Gainsbourg et Bourvil: Le Bal Perdu, dimanche 15 à 17h.

Rendez-vous sur le site du festival pour découvrir l'entier de la programmation: www.cullyjazz.ch

Colette Ramsauer



MAGVIN
www.arc-en-vins.ch

Vins de nos domaines
Vins suisses
Vins étrangers
Spiritueux

RAYMOND CHAPPUIS
arc-en-vins
CHEXBRES

Raymond & Sébastien Chappuis
Rte du Verney 19, 1070 Puidoux

BESTELEC Sàrl
Electricité - Télécom - Electroménager

Case postale 77 • 1610 ORON-LA-VILLE
Tél. 021 907 17 77 • Fax 021 907 17 78 • bestelec@bluewin.ch

Toujours à votre service pour toutes installations électriques, télécoms ou appareils électroménagers

- ⚡ Prix compétitifs
- ⚡ Exécution prompte et soignée
- ⚡ Personnel qualifié

Faites confiance au spécialiste!
Bestelec S.à.r.l. | S. et J. Besson

Cours de Théâtre à Rue
animés par Anne Raemy

Mercredi 13h40 - 14h50 6-9 ans
15h00 - 16h10 10-12 ans
16h20 - 17h30 10-12 ans

380.- par semestre (août-décembre, janvier-juillet)
Calendrier identique au calendrier scolaire Fribourgeois
Inscription préalable indispensable
Renseignements et inscriptions:
079 599 95 50 - a.raemy68@gmail.com

Le Domaine des Rueyres à Chardonne et
Le Restaurant des Trois Suisses à Vucherens vous présente

Menu dégustation
Samedi 27 janvier, midi et soir

Accords mets et vins. Prix 130.- frs par personne,
7 vins, 6 plats, minérales et café compris
Apéro à 11h30, début de repas à 12h précises
Apéro à 19h30, début du repas à 20h précises

Quinzaine "Crevettes" sauvages
Du mardi 23 janvier au soir
au samedi 3 février au soir

Informations: www.trois-suisses.ch - Tél: 021 903 10 24

FENÊTRES PVC, ALU, BOIS
VOLETS ALU - MOUSTIQUAIRES
TRANSFORMATIONS ET
RÉNOVATIONS INTÉRIEURES
DEVIS GRATUIT!

Rte de Puidoux 12
1607 Les Thioleyres
Tél. 021 907 83 53
Mobile 079 475 03 04
Fax 021 907 83 63

frederic.iso@zmail.com
www.iso-z-frederic.ch

Entreprise
Frédéric ISOZ

Les Sittelles
Club d'accordéonistes d'Oron-la-Ville

46^e soirées annuelles
Direction: Nicole Maire

Oron-la-Ville, Aula du collège
Vendredi 26 janvier
Samedi 27 janvier

Portes: 19h30 / Rideaux: 20h15
Après concerts: soirée familiale
Buvette - Tombola

Entrées: adultes Fr. 15.- / enfants: Fr. 6.-
Bienvenue à tous!

Garage de Peney Diserens SA

HONDA
Pensez à la révision de vos machines!

Exposition permanente

Route de Villars-Mendraz 3 - 1059 Peney-le-Jorat
Tél. 021 903 29 39 - Natels 079 210 76 35 et 079 471 83 09

DJ électroménager
Dépanne rapidement votre lave-vaisselle, lave-linge, cuisinière, etc. à des prix sympatiques

021 905 58 40
Daniel Jayet + Maîtrise fédérale + Oron-la-Ville

DUCREST METZGER ARCHITECTES

Notre bureau d'architectes d'Oron-la-Ville met au concours le poste de :

Dessinateur en bâtiment (H/F)

Votre fonction :

- Relevés de terrains et de bâtiments existants
- Dossiers de mise à l'enquête publique canton de Vaud et Fribourg
- Plans d'exécution
- Conception des détails de construction
- Bilans thermiques
- Etablissement de petits projets
- Suivi de la formation d'un apprenti

Votre profil :

- Formation de dessinateur en bâtiment CFC
- Expérience dans une fonction similaire en bureau d'architectes
- Sens de l'organisation, gestion des priorités et esprit d'initiative
- Capacité à travailler de manière autonome, tout en sachant faire preuve d'esprit d'équipe
- Facilité d'apprentissage et volonté d'évoluer avec l'entreprise
- Parfaite maîtrise des outils informatiques (ArchiCad, Office - Lesosai et Messerli un plus)
- Permis de conduire indispensable

Date d'entrée en fonction : de suite ou à convenir

Si vous vous reconnaissez dans ce profil et que vous êtes à la recherche d'un défi réellement motivant, s'inscrivant sur le long terme, faites-nous parvenir votre dossier de candidature au plus tard jusqu'au 28 février 2018 à : archi@ducrestmetzger.ch

BUREAU MEMBRE SIA ARCHITECTES DIPL. EPFL HES TEL. +41 (0)21 900 08 00 ARCHI@DUCRESTMETZGER.CH WWW.DUCRESTMETZGER.CH

Electricité Téléphone
Dépannage
Sanitaire Installation

- Courant fort
- Courant faible
- Détartrage ch-eau
- Débouchage conduite

Pascal Troyon
1610 Châtillens • Tél/Fax 021 907 79 23/25 • Natel 079 449 82 60

SAINT-VINCENT DE VILLETTE

Samedi 27 janvier 2018
de 10h30 à 19h00

Saucisses aux choux
cuites dans la distilleuse
ARAN, Place du village

Bus navette gratuit de 11h00 à 20h00
Grandvaux, sous gare - Cully gare - Lutry terminus N°9 - Aran

appellation
Villette
Les vigneron du caveau

LE TRÔNE DE CUIVRE
direction: Julien Roh

VENDREDI 2 ET SAMEDI 3 FÉVRIER 2018
GRANDE SALLE DE FOREL (LAVAUZ)

SAMEDI 10 FÉVRIER 2018
FORUM DE SAVIGNY
suivi d'un BAL avec l'orchestre Fandango
entrée libre / ouverture des portes: 19h15 / concert: 20h

AZOPPI Sàrl
CHEXBRES
T 021 946 11 40
M + F

PLÂTRERIE - PEINTURE - ISOLATION
WWW.ZOPPI-PEINTURE.CH

garage des 3 sapins
métraux s.à.r.l.

Pierre-Alain Métraux - 1073 Savigny
Tél. 021 781 11 07 - Fax 021 781 15 35

Réparations toutes marques
Vente voitures neuves et occasions
Pneus service
Station d'essence
Lavage automatique

OPEL CROSSLAND X



Enquête

Etablissement scolaire d'Oron-Palézieux - Licenciement d'une enseignante au collège

Palézieux Blues à l'école

Un cadre de l'établissement scolaire d'Oron-Palézieux s'est fait licencier par la DGEO suite à une plainte de parents d'élèves. Cette décision ne fait pourtant pas l'unanimité. D'autres parents de la même classe réclament sa réhabilitation. Notre éclairage sur une situation difficile qui alimente la chronique médiatique vaudoise depuis la mi-janvier.

Début de la médiatisation de l'affaire

Mercredi 17 janvier, le quotidien «Le Matin» annonce le licenciement pour justes motifs et avec effet immédiat d'une enseignante de l'école enfantine de l'établissement scolaire d'Oron-Palézieux. Son employeur, la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO) n'a pas pris l'affaire à la légère. Dans ses colonnes, son directeur général explique que «Elle n'a pas respecté ses obligations professionnelles. La loi scolaire stipule clairement que les maîtres s'absentent de tout acte de violence physique ou verbale».

Jeudi 18 janvier le quotidien «24Heures» renchérit et précise que «l'enseignante en fin de carrière a été sanctionnée pour une humiliation extrême infligée à un bambin de classe enfantine, devant ses camarades». Pas de coups portés mais une atteinte psychologique telle que ce très jeune enfant, entendu au cours de la brève investigation menée par la DGEO, a pleuré à chaudes larmes en évoquant les faits décrits par d'autres camarades avec une précision telle que le doute n'a pas été permis. Un acte jugé inacceptable et nécessitant une sanction définitive.

Des parents d'élèves et un corps enseignant aux avis divergents

Ce même mercredi, une maman d'élève de la classe



concernée contacte la rédaction du Courrier pour y publier une lettre ouverte intitulée «Je veux garder ma maîtresse» et co-signée par trois parents également concernés (voir encadré ci-contre). Ces parents n'acceptent pas la décision prise par la DGEO et demandent par voie de pétition une réévaluation de la situation de la maîtresse licenciée et son rétablissement dans sa classe. Cette action parentale est venue en réaction de celle d'autres parents qui ont dénoncé les actes

«...un malaise perceptible depuis l'annonce de la nouvelle qui polarise les avis recueillis en deux blocs diamétralement opposés.»

reprochés à la maîtresse directement auprès de la DGEO.

Pas une enseignante lambda

L'enseignante en question n'est pas n'importe qui. Elle jouit d'une grande expérience, puisqu'elle enseignait depuis 38 ans dans le même établissement scolaire, sans avoir reçu jusqu'alors aucun avertissement. Elle est également considérée par la Municipalité d'Oron comme une experte en planification des transports scolaires puisqu'elle

était en charge de cette tâche aussi prenante que difficile depuis des années. Les différents témoignages recueillis nous permettent d'écrire que, parmi les premières personnes présentes à l'école le matin, l'enseignante était également l'une des dernières à quitter l'école le soir, ayant dédié toute sa vie et sa carrière à l'enseignement public. Bien connue de plusieurs générations, elle fait preuve, selon les témoignages recueillis, d'une grande disponibilité et est considérée, du moins auprès des parents qui la soutiennent comme «une maîtresse en or, une maîtresse parfaite, qui se rappelait de vous et prenait de vos nouvelles des années après que vous aviez quitté l'école». D'où le malaise ambiant et perceptible depuis l'annonce de cette nouvelle qui polarise les avis recueillis en deux blocs diamétralement opposés.

Malaise général

Dans ce contexte lourd, il est bien difficile de recueillir des informations précises sur ce qui s'est réellement passé pour qu'une enseignante de ce calibre soit licenciée avec effet immédiat. Comment comprendre ce qu'est une «lourde

humiliation» sans pouvoir mentionner une explication concrète des faits reprochés? Chacun se retranche derrière le secret. Le directeur de l'établissement concerné est actuellement en arrêt maladie, le parent qui a demandé l'intervention de la DGEO ne peut fournir d'explication, tout comme l'enseignante licenciée qui «se réserve le droit à terme de donner son point de vue mais désire actuellement garder le silence», selon la pétitionnaire interrogée. Nous avons donc mené l'enquête et recoupé plusieurs témoignages pour comprendre ce qui s'est passé. Cela étant fait, il nous est impossible d'affirmer aujourd'hui avec certitude si cette humiliation a été volontairement ou non, consciemment ou non causée par l'enseignante en question, tant les avis recueillis divergent. Les seuls témoins présents étant des enfants âgés de 4 à 6 ans et ce qu'ils ont rapportés, ou pas, à leurs parents respectifs.

Mathieu Janin

A l'heure où nous mettons sous presse, de nouvelles informations apparaissent. Le Courrier y reviendra lors d'une prochaine édition. Affaire à suivre...

La rédaction

L'école, la caisse de résonance des changements sociétaux en cours

Outre le drame humain vécu par les différents protagonistes concernés, cette situation reflète les attentes différentes d'une société en profonde mutation. Habitée depuis la nuit des temps à vivre dans un environnement campagnard, les habitants de souche sont rejoints par des hordes de nouveaux habitants provenant de régions urbaines et désireux de vivre à la campagne avec des attentes parfois irréalistes en matière de services publics. On veut désormais bénéficier de la même qualité de service à la ville qu'à la campagne, sans pour autant accepter que la plus faible densité de population ne permet pas d'obtenir à la campagne ce à quoi on était habitué à la ville.

L'application de la nouvelle loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) nécessite de nombreuses dépenses supplémentaires pour développer de nouveaux lieux d'accueils parascolaires et des transports scolaires adéquats. Mais ces surcoûts ne peuvent se financer sans moyens supplémentaires, bien souvent générés par des augmentations d'impôts, ce qui fait grincer les dents d'une population qui ne s'attendait pas à voir ses dépenses augmenter. Dans ce contexte, l'école est une caisse de résonance alimentée par les réseaux sociaux exprimant les avis divergents en ligne, et non plus au bistrot du village, comme c'était le cas précédemment. Tous les avis s'affichent désormais publiquement et peuvent être lus des années après puisqu'il n'existe pas de prescription dans le cyberspace. Cela peut faire mal mais on ne peut rien faire contre l'évolution des mœurs et de la société. Le développement personnel prend désormais le pas sur la solidarité. Chacun désire maximiser son plaisir personnel et celui de ses enfants, parfois au détriment de l'autre. En cas de tension avec un professeur, certains parents oublient de contacter directement l'enseignant en question pour tenter de régler le cas en face-à-face et s'adressent directement au sommet de la hiérarchie scolaire cantonale. Est-ce la bonne manière de faire? On peut en douter. L'école est un secteur très émotionnel qui met en scène des adultes et des enfants. La protection de l'enfance face à des adultes surpuissants est l'une des matières les plus complexes à gérer. Ce sera l'un des défis les plus importants à relever ces prochaines années par les communes de notre région. Pour y parvenir, les autorités et les parents d'élèves devront apprendre à collaborer en tirant tous ensemble à la même corde. La place n'est plus à la confrontation mais à la collaboration. Mais il faudra pour y parvenir que chaque protagoniste comprenne cet état de fait pour que cela puisse fonctionner. Aucune place désormais pour un maillon faible ou récalcitrant. Il en va de notre responsabilité commune.

MJ

Je veux garder ma maîtresse

Nous parents d'élèves de la classe de M^{me} M.* depuis août 2016, n'acceptons pas la décision prise par la DGEO. Décision prise pour «protéger» nos enfants mais qui a tout l'effet contraire et les déstabilise totalement.

Nous redoutons:

- Des difficultés d'adaptation des enfants dû à un va-et-vient incessant de remplaçantes pas toujours à la hauteur de leurs fonctions. L'année est déjà bien engagée et ce chamboulement n'aide en rien la stabilité de leur enseignement.
- Des méthodes d'apprentissage différentes. Nos enfants ont besoin d'un cadre suivi, M^{me} M. fait tout pour cela.
- Des difficultés supplémentaires et une perte de repères pour les élèves ayant moins de facilités voire pour ceux ayant un réel problème diagnostiqué: nos enfants ont besoin d'être TOUS en confiance pour réussir et s'épanouir.
- Une démotivation des enfants par rapport aux projets initiés dans cette classe: nos enfants ont besoin de continuité dans les projets engagés avec elle.

Nous souhaitons sa remise en fonction parce que:

- Ses élèves ont entre 4 et 6 ans, et ont besoin de stabilité et achèveront leur année scolaire sereinement.
- Ses élèves garderont leurs méthodes de travail, le suivi important établi par M^{me} M.
- Ses élèves continueront à travailler en confiance et progresseront avec son aide précieuse et grâce à son implication indéfectible.
- M^{me} M. et ses élèves pourront ensemble mener à bien tous leurs projets de classe et chacun en tirera des bénéfices, qu'ils soient scolaires ou pédagogiques.

Mesdames, Messieurs,

Vous comprendrez bien que notre souci majeur et le bien-être de nos enfants pour lesquels des facteurs de stabilité et de continuité sont essentiels afin qu'ils réussissent leur scolarité... ce qui est (ou devrait) être l'objectif du DGEO.

Alors oui, M^{me} M. a peut-être eu un geste déplacé, mais remis dans son contexte et vu son ancienneté (38 ans) dans ce même établissement, la sanction n'est-elle pas démesurée...

Si une petite poignée de parents peut arriver à vous faire prendre cette décision, nous ne doutons pas qu'une autre poignée de parents peut vous faire réévaluer la situation et donc permettre à nos enfants de retrouver LEUR maîtresse.

Si notre cause vous touche, vous pouvez soutenir M^{me} M. et ses élèves en signant cette pétition en ligne <http://ow.ly/dir630hStSe> ou en leurs adressant un petit mot à soutien.mireille@gmail.com ou par courrier postal à Soutien Mireille, route de Palézieux 46, 1610 Oron-la-Ville.

CLG, NR et PR*

*Noms connus de la rédaction

La petite histoire des mots

La chronique de Georges Pop



Forum

Des dizaines de chefs d'Etat et de gouvernement, dont l'imprévisible Donald Trump, et des centaines de capitaines d'industrie participent cette semaine au rituel Forum de Davos. Le mot forum s'est perpétué et n'a guère changé depuis l'antiquité latine. Il désignait, chez les Romains, le lieu destiné aux assemblées politiques, religieuses ou judiciaires mais aussi d'autres emplacements publics: le forum bovarium était un marché aux bœufs, le forum vinarium un pressoir, le forum sepulcri l'entrée d'un tombeau etc. Les banquiers qui se pressent ces jours-ci à Davos seront sans doute bien aise

d'apprendre que forum pouvait aussi désigner un établissement de change ou de crédit. L'expression *cedere foro* voulait d'ailleurs dire faire faillite.

Forum dérive, quant à lui, du mot *foris* qui voulait dire *dehors* ou qui désignait aussi la porte de la ville. D'ailleurs ne dit-on pas *fuori* en italien pour dire *dehors* ou pour inviter quelqu'un à prendre la porte? Mais quel rapport entre *dehors* et *forum*? C'est tout bête: l'endroit où fut construit celui de Rome n'était à l'origine qu'une vaste plaine marécageuse, en *dehors* des portes de la ville. Le lieu que l'on désignait donc au début par le mot latin pour *dehors* ne fut assaini que vers 600 avant J.-C. sous le règne

du roi étrusque Tarquin l'Ancien. Ce souverain éclairé et épris d'hygiène entreprit la construction cyclopéenne pour l'époque de la *Cloaca Maxima*, un ingénieux égout collecteur qui permit de recueillir les eaux de pluie, d'évacuer les eaux usées qui empestaient la ville et d'assainir les marécages entre le Quirinal et le Tibre. A l'époque, la notion d'obsolescence programmée étant inconnu, le dispositif fut construit pour durer et ce remarquable ouvrage vieux de plus de 2500 ans sert encore de nos jours à évacuer une partie des eaux usées de la Ville éternelle. Les Romains étaient vraiment des bâtisseurs hors-pair! Le premier espace amé-

nagé sur l'emplacement des anciens marécages ne fut qu'un simple marché où les paysans du Latium venaient vendre leurs produits. Ce n'est que progressivement qu'il devint un lieu de débats puis de pouvoir, entourés de somptueux monuments. Il est amusant de noter que le mot français *dehors* est apparenté à *forum*. Lui aussi nous vient du mot *foris* auquel fut ajouté le préfixe *de-*. Au X^e siècle *dehors* se disait *defors*. Faut-il s'étonner dès lors que seule la crème de l'élite soit admise à Davos, tous les autres étant invités à rester... dehors?

Georges Pop

**Le 14 février c'est la Saint-Valentin
Dites-le tendrement à votre moitié**

Rien de plus facile, envoyez votre petit texte

*Huguette,
Tu es la plus belle chose que
Dieu ait pu créer sur terre.
Je t'aime ! Ton Michel*

**jusqu'au vendredi 2 février à
annonces@lecourrier-lavaux-oron.ch**

**Votre message paraîtra dans notre édition
« spécial Saint-Valentin » du jeudi 8 février**

Ce service est gratuit car l'amour n'a pas de prix



**Edition spéciale « St-Valentin »
jeudi 8 février**

MS SANITAIRE SARL SAVIGNY

Technique : Yvan Richard
Administratif : Lionel Clément

**Nouvelles constructions
Rénovations**

**Travaux d'entretien
Dépannages d'urgence**

☎ 021 781 10 19

www.msanitaire.ch

Ch. de la Sapinière 1, Savigny - E-mail: masson.sanitaire@bluewin.ch - Fax: 021 781 12 03

METRAUX SAVIGNY transports

021 784 80 70

La passion du transport !

www.metraux-transport.ch

Atelier Décoration

En Face

Christian Gilliéron, tapissier-décorateur,
et son apprentie Océane
sont toujours heureux de vous recevoir

Grand-Rue 5 - 1083 Mézières
079 358 35 28 - 021 903 28 41
www.atelier-enface.ch

**Soldes
CUISES À
-50%**

Fr. 12'800.- au lieu de Fr. 25'600.-

Appareils de marque compris
Prise de mesures et devis GRATUITS
15 ans d'expérience - Expo sur rdv

Espace Cuisine
Route de Bulle 41
1696 Vuisternens-en-Ogoz
026 411 05 10

CARROSSERIE GOLAY SA

ROUTE DE L'INDUSTRIE 37 - 1072 FOREL (LAVAUX)
Tél. 021 781 20 18

voiture de remplacement

FCR
Fédération des Carrossiers Romands



**L'offre « combi 50/50 »
de Raiffeisen.**
Faites fructifier votre argent.

jusqu'à
0.9%
d'intérêts

Transférez votre capital d'épargne chez Raiffeisen et profitez des avantages attractifs de l'offre «combi 50/50». Convenez dès maintenant d'un entretien conseil.

Banque Raiffeisen Lausanne-Haute-Broye-Jorat
Agences à Lausanne, Epalinges, Mézières et Oron-la-Ville
Tél. 021 907 39 00
www.raiffeisen.ch/lausanne
lausanne@raiffeisen.ch

RAIFFEISEN
Ouvrons la voie

Oron-la-Ville

Importants travaux forestiers sur les berges du Flon

Lumière et sécurisation



Courant du mois de mars prochain, les berges du Flon qui serpente à Oron-la-Ville, depuis le temple jusqu'à l'EMS éponyme, seront le théâtre d'importants travaux forestiers, permettant à la lumière de favoriser le rajeunissement des essences croissant naturellement et surtout de sécuriser les alentours.

Courant mars l'hélicoptère viendra à l'appui des bûcherons

Depuis la dernière coupe, en mars 2004, arbres et buissons ont pris de la vigueur et pour certains tels les frênes, se sont vus frappés par la charlarose, les rendant cassants, voire dangereux. Fort de ce constat, Eric Sonnay, garde forestier du Groupement forestier Broye-Jorat a entrepris, courant de l'été dernier de répertorier les éléments à éliminer et a reçu l'aval des 17 propriétaires privés et publics des parcelles concernées pour l'organisation du martelage et de la coupe. Accord motivé

par le fait que le déficit de la coupe sera pris en charge par les subventions attribuées aux forêts de protection. Les travaux ont été dévolus à l'entreprise Pasche & Cie d'Oron-la-Ville. L'extraction délicate de certaines tiges nécessitera un débardage par hélicoptère. «Il ne reste plus qu'à définir exactement l'endroit de stockage des bois» révèle Eric Sonnay soulignant que le début des travaux est tributaire de la météo. Il est nécessaire d'attendre la fin des gros gels, afin d'assurer la sécurité de la conduite aérienne privée amenant l'eau captée dans une ancienne mine à ses bénéficiaires. Début décembre, un courrier a été adressé par la commune d'Oron, apportant les informations aux personnes concernées et avisant la fermeture temporaire de certaines places et routes pour la réalisation du chantier.

Gestion et avenir des frênes

Depuis quelques années, le frêne, une essence largement répandue dans le canton de Vaud, est victime d'une maladie fongique aiguë: le flétrissement du frêne, ou charlarose. Ce champignon originaire du Japon s'est propagé à vive allure dans toute l'Europe en y causant des dégâts considérables. Les arbres atteints voient leurs feuilles se flétrir, leurs tiges se nécroser et leurs branches se dessécher et devenir cassantes. «On ne peut que suivre l'évolution, il n'y a pas de remède, les arbres sont appelés à mourir à longue ou brève échéance» déplore Eric Sonnay qui souligne que depuis 2016, les travaux urgents d'élimination ont été effectués le long des voies principales sur le triage de la Haute Broye. Les voies secondaires sont sous contrôle. Un volume de 1500 m3 de bois

a ainsi déjà été abattu. «On s'adapte à l'urgence. Mais heureusement on rencontre encore des arbres sains» relativise le

garde. On estime qu'entre 1 et 10% de cette essence survivra et assurera sa pérennité. En Asie de l'est (Japon, Chine) les

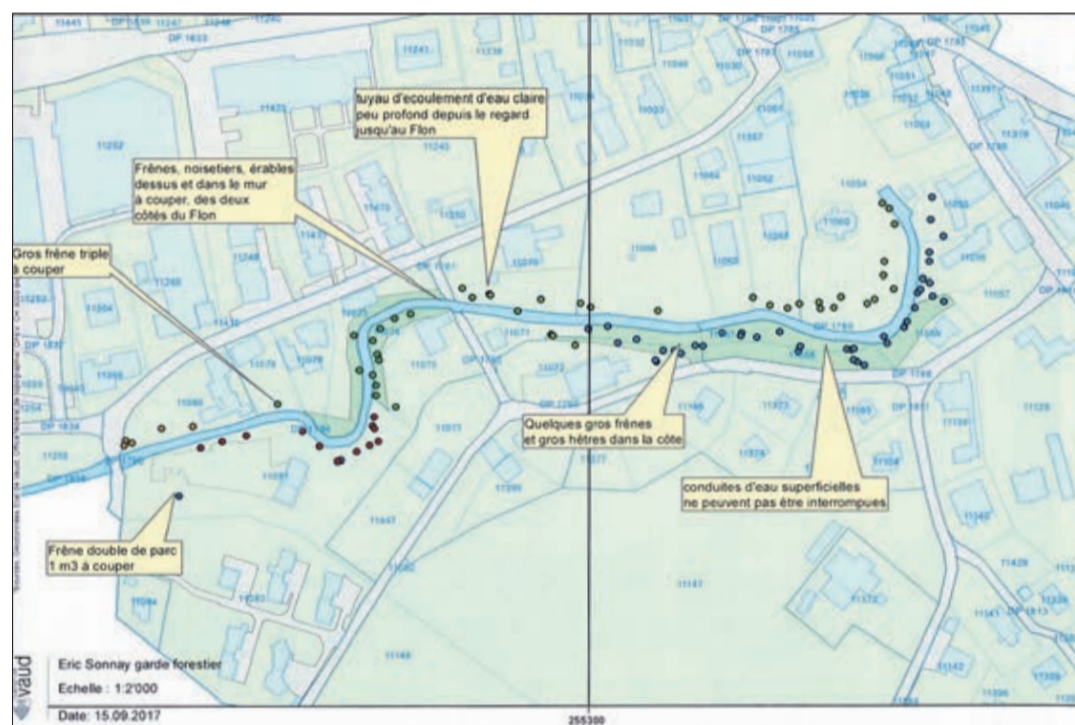
frênes sont devenus résistants à la maladie.

Gil. Colliard

Coupe prévue en quelques chiffres:
 2 résineux
 150 feuillus
 Volume total : 123 m3 +
 760 buissons et baguettes

Le Flon, coupe en forêt protectrice 2017 - 2018

Plan avec désignation des arbres et buissons à enlever



Grand Ecran

Au cinéma de Chexbres, les 26 et 27 janvier

Quintessence en noir/blanc

«Lumière! L'aventure commence», un documentaire de Thierry Frémaux

Exploit d'un passionné du 7^e art, révélation d'un trésor cinématographique, le film retrace l'histoire du début du cinéma de 1895 à 1897. Invitation à une leçon d'histoire.

Premier suspense, premier gros plan

Délégué général du Festival de Cannes et directeur de l'Institut Lumière de Lyon, Thierry Frémaux propose une quintessence du cinéma Lumière: 108 films, d'une durée moyenne de 50 secondes, datés, restaurés et commentés, choisis parmi d'innombrables documents d'archives.

Le documentaire montre des scènes étonnantes de la France qui travaille, de celle qui s'amuse, des séquences célèbres: *Une sortie d'usine à Lyon*, *l'Arroseur arrosé* ou



la Danse Serpentine; des séquences majeures du tout début dans l'environnement familial des frères Lumière, comme le premier *suspense* au cinéma: un enfant qui fait ses premiers pas ou le premier *gros plan*: un chat qu'une fillette retient dans ses bras.

On reste béat devant un mur effondré qui se reconstruit, en cause une mauvaise manipulation de la caméra... le review était inventé!

Bouffées d'exotisme

On quitte *La Place du Pont* dans l'atmosphère de fin de siècle à Lyon pour La Ciotat, Paris à l'expo universelle; très vite les pays limitrophes, puis l'Afrique du Nord, la Russie, le Vietnam, les Amériques... le monde entier! De la Suisse on ne verra hélas que quelques images de l'expo nationale à Genève. En train, en ballon, sur les navires, d'aventureux opérateurs partaient explorer le monde et ramenaient des bouffées d'exotisme.

Aux USA, les premières projections exaltèrent le public. Un opérateur dit avoir été assailli par les journalistes, porté en triomphe alors qu'un orchestre jouait *La Marseillaise*! Mais les opérateurs Lumière, en butte au protectionnisme américain furent renvoyés en France. «America firsts... déjà!»

Avec la quintessence du cinéma Lumière, Thierry Frémaux propose une leçon d'histoire exceptionnelle, pour tout public. Les cinéphiles boiront du petit-lait.

Colette Ramsauer

«Lumière! L'aventure commence»
 Documentaire de Thierry Frémaux, France 2017, 90', vf, 6/10 ans
Au cinéma de Chexbres les 26 et 27 janvier 2018 à 20h30

«L'arrivée d'un train en gare de la Ciotat»

Louis Lumière installe son cinématographe en bordure d'un quai de gare où attendent les voyageurs. Le train approche, grossit de plus en plus et file à gauche de l'écran. La bande dure 50 secondes. On dit que lors de la projection, certains spectateurs craignant d'être écrasés par la locomotive qu'ils voyaient arriver sur eux, s'écartèrent ou reculèrent sur leur chaise. C'était en 1895. La fascination pour le cinéma était née.

CR

Forêts

Le 30 janvier à Froideville

Invitation à la présentation publique de «Parque pas mon Jorat!»



Mardi 30 janvier à 20h, à la grande salle de Froideville, l'association «Parque pas mon Jorat!» regroupant les opposants au projet de Parc Naturel Périurbain (PNP) du Jorat, créée le 28 novembre dernier, se présentera publiquement et expliquera clairement le but qu'elle s'est fixé: défendre le libre accès aux bois du Jorat, que ce soit pour des motifs professionnels ou des activités de loisirs.

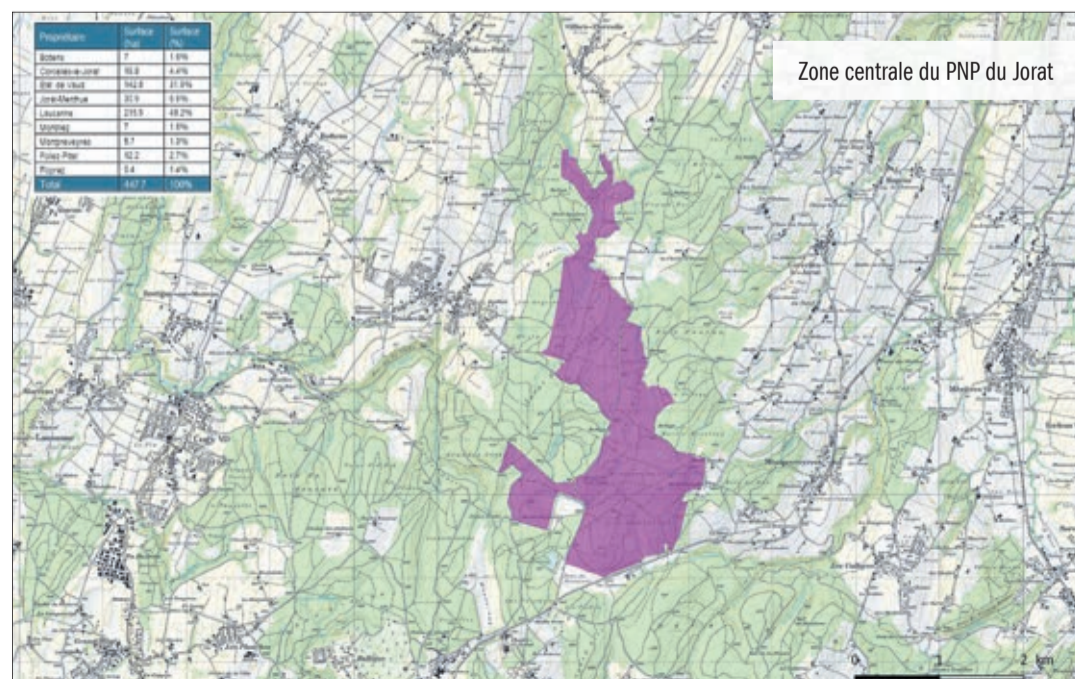
Se positionnant en opposant officiel au projet de PNP, «Parque pas mon Jorat!» emmené par son président André Jordan, représente les utilisateurs des forêts du Jorat estimant qu'il n'y a pas besoin d'un parc pour défendre les intérêts des propriétaires joratois tant publics que privés et apporter un soutien aux projets de développement durable.

Mi-décembre, lors de son assemblée générale, l'association «Jorat, une terre à vivre au quotidien», qui porte le projet

de création du PNP, a dévoilé publiquement les contours de la zone centrale destinée à devenir une réserve forestière naturelle. C'est donc sur la base d'un premier périmètre établi que les opposants vont présenter et étayer leurs arguments. Ils font appel à venir nombreux pour soutenir leur effort et la liberté de se promener sur les chemins du Jorat.

Gil. Colliard

Info: 079 287 78 75





Dès 18h: Papet vaudois
 Dès 19h: Ouverture des portes
 Dès 20h: Le Club avec ses petites formations et son groupe de cors des Alpes « Les Bois Sonnants »

www.yodelausanne.com

Soirée annuelle du Jodlerklub Alpenrösli de Lausanne

Samedi 27 janvier 2018 au Forum de Savigny

Dès 18h, repas avec papet vaudois / saucisse aux choux.
 Nos invités sont les accordéonistes de Forel «Les Rossignols» et le trio Thürler-Mosimann animera notre bal.

Réservation indispensable pour le repas au 079 457 27 71

Repas et entrée: Fr. 35.- / Entrée seule: Fr. 15.-

Artisans et entreprises

Fabrication & Pose
ZURBUCHEN
 Fenêtres - Portes - Vérandas
www.zurbuchens.ch
 VD Eclépens - Succursales FR - GE - JU
 021 866 06 40

MADZOVSKI
 Marjanco
Jardinier Paysagiste
 En Ogoz 2, 1071 St-Saphorin
marjancomadzovski@gmail.com
 079 614 66 17
 021 946 46 41

Spécialiste en finance & comptabilité avec Brevet Fédéral (Fr/Ang)
 Auboranges 079/425.94.90
Comptabilité & Impôts
 Bénéficiez de services professionnels & personnalisés dans une collaboration de proximité
www.jaccoud-finance.ch

PROJET BUREAU TECHNIQUE MACONNERIE
R.EMONET SA
 ENTREPRISE GÉNÉRALE DE CONSTRUCTION
 Rue du Village 20
 1617 Tatroz
 021 947 41 74
 Contact@r-emonet.ch

IMPRIMER PRÈS DE CHEZ VOUS!
GRAPHIC SERVICES
 Route du Flon 20 - 1610 Oron-la-Ville
 021 908 08 08 - www.graphic-services.ch

SOLENERGY Sarl
 Installations solaires photovoltaïques
 Rte de Servion 48 - 1083 Mézières
 021/903.24.45 - info@solenergy.ch
www.solenergy.ch



MATHELPC
 UNE SENTINELLE AU SERVICE DE VOS DONNÉES
 Vente de matériel informatique, dépannage, virtualisation, sauvegarde, sécurité réseau.
 Place de la Gare 1B, 1610 Châtillens
 021 799 44 09 - www.mathelpc.ch

Vous êtes intéressé à mettre votre annonce dans les pages Artisans et entreprises? Contactez **Françoise Juillet** au 021 908 08 15 ou fjuillet@lecourrier-lavaux-oron.ch

Les tables gourmandes de la région



Pizzeria Hôtel de Ville
 Le Bourg 7A - Oron-la-Ville - 021 991 70 34
La plus grande pizza (40 cm) au cœur d'Oron-la-Ville!
Découvrez notre cuisine italienne et ses spécialités!
 Fermé le lundi - riccio.laville@gmail.com

La table d'hôte vous réserve une véritable plongée au cœur de l'action
 Installée dans la cuisine, suivez de près la préparation du menu concocté par le chef et son équipe.
 Tout un monde...
 RESTAURANT | CAFÉ | EVENT
 PLACE DU VILLAGE 7 | 1091 GRANDVAUX | 021 799 14 14
WWW.TOUTUNMONDE.CH | FERMÉ MARDIS ET MERCREDIS

CAFÉ RESTAURANT AU CÉRIF D'OR
 En février tous les lundis, mardis et mercredis
Soirées rôtis
 www.aucerfordor.ch
Parking Plat du jour 19.50 - Réservation conseillée
 Route de Vevey 2 - CH-1072 Forel (Lavaux) - Tél. +41 (0)21 781 13 17 - Fax +41 (0)21 781 25 32
 Horaires : lundi ou vendredi de 7h30 à 24h - samedi 8h30 - 24h - fermé dimanche

Bourg-en-Lavaux

Décorations de Noël : séance publique organisée par la Municipalité le 18 janvier à Cully

« Fiat lux », la lumière fut... mais... « Est luxe », la lumière est un luxe!

A Bourg-en-Lavaux, les éclairages et les décorations lumineuses de Noël sont restés accrochés et allumés plus longtemps qu'ailleurs. Il fallait le comprendre comme un aide-mémoire en vue de la thématique abordée lors de la séance publique du 18 janvier dernier à Cully. Cela n'était dû ni à un oubli, ni à une mauvaise gestion de calendrier annuel...

Jeudi dernier, les habitants de la commune de Bourg-en-Lavaux conviés dans les combles de la Maison Jaune, pouvaient faire part de leurs remarques sur les éclairages et sur les décorations de Noël mis en place dans leurs

bourgs depuis 5 ans. La genèse du projet, sa mise en oeuvre - qualifiée parfois d'homérique - et le bilan quinquennal présenté par Jean-Christophe Dunant, architecte et porte-parole du projet, ont été présentés.

Jean Christophe Schwaab, municipal des travaux et responsable des SI, était en charge de présider, répondre, collecter les remarques et apports de la population présente.

Hier...

L'importance des coûts engendrés chaque année par la location des décorations auprès de la Romande Energie, avait incité au moment de la fusion à réfléchir différemment.

Une pré-étude établie par des architectes, des designers et des graphistes locaux, avait mis en évidence le manque de cohésion, de cohérence ainsi que le peu de mise en valeur des lieux et de la symbolique de Noël. Hormis quelques sapins plus ou moins majestueux, prélevés dans les bois communaux, sur l'ensemble du territoire concerné manquait d'envergure.

Dans son préavis 13/2013, la Municipalité avait donné le feu vert à Jean-Christophe Dunant, architecte, à Anaho, atelier de graphisme et à Zap-design, agence de développement d'idées multidisciplinaires, pour mettre en oeuvre leur projet sur les axes de



Photo: © Michel Bertholet

réflexion qu'ils avaient privilégiés. En leur octroyant le crédit demandé sur une durée de 5 ans, la position de la Municipalité était claire. C'était une manière de souligner la volonté d'unifier et de fédérer cette toute nouvelle commune sans pour autant gommer les spécificités de chaque endroit.

Sont apparus des habitacles de candélabres, des éclairages de fontaines, de façades, d'arbres, des pictogrammes, des plafonds lumineux qui ont évolué au fil des ans et au gré des vécus, des surprises et des intempéries aussi...

Aujourd'hui...

Le mandat tel que conçu et avalisé en 2013 est arrivé à échéance. Il a été relevé la bonne volonté des privés qui ont souvent accepté de voir leurs lieux investis par des éclairages divers et variés. Il était demandé aux citoyens de donner leur avis, de proposer de nouvelles perspectives. Les décorations et les éclairages étant désormais « leurs ». La plupart des remarques faites parmi la trentaine de personnes présentes, tendaient à

prouver que la démarche retenue était globalement positive et comprise. Les éléments à améliorer relevés étaient plus en lien avec des remarques inhérentes à des choix de matériaux, de couleurs. Il y avait une volonté d'accroître une meilleure visibilité de certains quartiers ou de zones et de réfléchir aussi à des choix plus humains, en y associant les enfants. Il émergeait aussi une volonté de favoriser un intérêt à admirer ces décorations que l'on soit ou non de la commune, et ce, sous la forme la plus accueillante possible et enfin, d'avoir plus de lumière en certains points (ronds ou non...)! Les couacs de fonctionnements techniques signalés ont démontré que certaines informations n'étaient pas remontées suffisamment loin pour être entendues et corrigées. La séance s'est close par une verrée et les personnes présentes pouvaient encore une fois faire part de leurs avis sur les projets en prenant le temps de les annoter positivement ou négativement d'après photos.

Demain...

La Municipalité et le Conseil communal devront se prononcer sur le budget qui sera concédé pour les décorations et les guirlandes lumineuses de Noël. Les remarques faites le 18 janvier serviront aussi à cela. A ce jour, ne peut être mentionnée que la fourchette de 45'000-50'000 francs qui était allouée précédemment. Les temps sont toutefois un peu moins lumineux en matière de finances. Il faudra faire avec ou peut-être avec moins. Le matériel nécessitera tout de même des coûts d'entretien, de réparation et il faudra le rénover, pas pour tout de suite, mais y penser.

En parallèle, la réflexion autour de la lumière - parasite ou non des éclairages - gourmands ou non - de la commune se poursuivra au sein d'un « Plan lumière ».

La lumière est un luxe. A Noël aussi et dans dix mois, on les remettra de nouveau, les décorations et les éclairages...

Rosane Schlup

Photo: © Thierry Zufferey



Puidoux

Chauffage à distance (CAD) du Verney (suite de l'article paru le 24.08.17 dans Le Courrier)

Tirer parti de cette richesse naturelle

Si la commune de Puidoux est fière d'avoir sur son territoire des vignes avec les appellations Dézaley et Saint-Saphorin, on aurait tendance à oublier l'importante partie forestière couvrant les contreforts du Mont-Chesau, les Caualles et la Vulpillière.

C'est dans l'idée de tirer parti de cette richesse naturelle à portée de main que la Municipalité s'est lancée dans le projet d'équiper la commune d'un CAD pouvant alimenter une grande partie des bâtiments sis dans la zone du Verney en commençant par les nouveaux collèges et la salle de sport Forestay, puis par les habitations, bâtiments industriels, artisanaux et hôteliers.

Aujourd'hui presque la totalité du réseau est réalisée et le bâtiment est terminé et mis en exploitation. La particularité de ce CAD est qu'il ne produit pas uniquement de la chaleur par la combustion du bois, mais du gaz de synthèse qui permet de fabriquer de la chaleur et de l'électricité.

Toute cette partie technique élaborée, conduite et financée par Romande Energie étant aujourd'hui opérante-

nelle, il était temps de s'occuper de la récolte du bois devant fournir la « nourriture » à cette centrale. Comme il s'agit de respecter le bon fonctionnement de l'estomac de ce gazéificateur, il fallait définir précisément quel type de bois lui amener.

La Municipalité a choisi de donner à une seule entreprise - Entreprise forestière Daniel Ruch SA - la gestion de la fourniture de bois répondant aux besoins précis du CAD afin d'éviter des problèmes pouvant interrompre la production de chaleur et d'électricité.

Invitation aux propriétaires de forêts

Le lundi 15 janvier, la Municipalité de Puidoux avait invité

les propriétaires de forêts de la commune pour une séance d'informations menée par Romande Energie Service SA et Entreprise forestière Daniel Ruch SA et également en présence du garde forestier Martial Vurlod.

Pour Romande Energie Service SA - Giulio Caimi - qui a conduit et supervisé le chantier de ce CAD unique en Suisse et le troisième en Europe (1 au Danemark et 1 en Allemagne) en a expliqué le fonctionnement (voir schéma ci-dessous).

David Rochat de Entreprise forestière Daniel Ruch SA a listé le type de bois recherché pour confectionner les plaquettes qui alimenteront le gazéificateur:

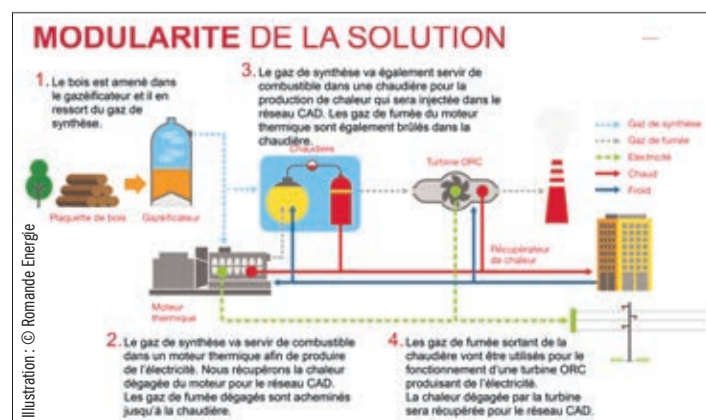
- frais, ronds, propres et ébranchés
- feuillus durs (pas de peupliers)
- résineux durs et sains
- diamètre minimum 8 cm.
- pas les cimes des arbres
- longueur de 4 à 6 mètres
- faire des tas séparés entre feuillus et résineux à port de camion
- les tas seront cubés par les deux parties (vendeur et acheteur)
- Les prix au m3 proposés sont au-dessus du marché et un supplément de Fr. 5.- peut être alloué pour un stockage de 8 mois après l'achat

Le propriétaire doit faire marteler les arbres à couper par le garde forestier, puis il est libre de l'abattre lui-même, de le faire faire à un tiers ou à l'entreprise Daniel Ruch SA qui peut aussi faire une offre directe sur pied.

Par contre, l'achat, le transport et le paiement sera effectué par Entreprise forestière Daniel Ruch SA.

Et voilà, c'est prêt, la machine est lancée et les heureux propriétaires de forêts peuvent déjà demander une offre.

Jean-Pierre Lambelet



Clin d'œil

J'ai suivi un autre chemin

Lausanne restera à jamais ma ville de cœur. J'y ai foulé les pavés dans ma jeunesse, travaillé et fait ma formation. Et puis, j'ai suivi un autre chemin. J'ai pris de la distance, Lausanne est devenue une destination épisodique et cela durant des années.

Dernièrement, j'ai renoué le contact avec cette charmante cité vallonnée où on ne s'ennuie jamais. J'ai déambulé dans ses petites artères sinueuses, rues médiévales qui ne demandent qu'à flâner devant plein de boutiques. En plus, le métro est venu donner un grand coup de main afin de faciliter la mobilité.

Certains quartiers ont trouvé une nouvelle identité

(Le Flon), alors que d'autres restent figés et sans aucune âme. Au centre, les espaces verts peuvent se compter sur les doigts d'une main, pourtant ces lieux sont le baromètre des êtres en société, on peut y côtoyer des gens de tout âge, on y entend les rires et les pleurs des enfants, c'est la vie dans toute sa plénitude qui se développe au contact de la nature.

Toutefois cette ville a de grands atouts, pour en profiter il suffit de faire à peine quelques minutes en métro pour se retrouver devant de vastes et belles zones de plai-

Marie

Publicité

POMPES FUNÈRES

GÉNÉRALES SA
Sabine Martinet-Christen
Oron-la-Ville
021 907 97 61 (24h/24)
079 778 81 28

CONSEILS POUR OBSÈQUES FUTURES
www.pfg.ch

INFOS PRATIQUES

URGENCE: 144 - SERVICE DU FEU: 118 - POLICE: 117

Région Lavaux-Oron


<p>CENTRE SOCIAL RÉGIONAL DE L'EST LAUSANNOIS - ORON - LAVAU (CSR) Le Bourg, Oron-la-Ville, tél. 021 557 19 55, ou Av. de Villardin 2, CP 111, Pully, 021 557 84 00</p> <p>AGENCE D'ASSURANCES SOCIALES (AAS) Le Bourg, Oron-la-Ville, tél. 021 557 19 60</p> <p>Horaires (CSR et AAS) Tous les jours (sauf le mardi matin) de 8h à 11h30 et de 13h30 à 16h30 (16h le vendredi)</p> <p>SERVICE ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR 021 946 38 15 - Marina Balimann, Puidoux</p> <p>SERVICE SOCIAL Cartons du cœur, tél. 079 393 86 70</p> <p>RÉSEAU APERO Accueil à la petite enfance Région Oron Coordinatrice: Mme Christine Favre Tél. 021 903 14 13 - 079 384 08 86</p> <p>CENTRE MÉDICO-SOCIAL Le Bourg 40, Oron-la-Ville, tél. 021 907 35 50 de 8h à 12h et de 13h30 à 17h Week-end et jours fériés, tél. 0848 133 133 Rue du Temple 17, Cully, tél. 021 799 99 88 de 8h à 12h et de 13h30 à 17h</p>	<p>CONSULTATION CONJUGALE ET FAMILIALE Tous les vendredis au Centre social régional d'Oron-la-Ville sur rdv au 021 560 60 60</p> <p>MÉDECIN DE GARDE En téléphonant au 0848 133 133, vous atteignez directement le médecin de garde. Il n'est à disposition qu'en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux.</p> <p>PHARMACIE DE SERVICE 7/7 jours, de 8h à 24h Pharmacie 24 SA, Av. Montchoisi 3, Lausanne Tél. 021 613 12 24</p> <p>Permanence 24h/24h: 0848 133 133 Dimanche 28 janvier de 11h à 12h Pharmacie Sun Store, Moudon Tél. 058 878 57 40</p> <p>TRANSPORTS BÉNÉVOLES Du lundi au vendredi, tél. 021 907 35 50</p> <p>VÉTÉRINAIRE DE SERVICE Région Oron-Lavaux - Service des urgences Le répondeur de votre vétérinaire renseigne</p>
--	--

MOTS CROISÉS

N° 644 VIRTHRYCE

Horizontalement	
1.	Commodes
2.	Appelé - Algue verte
3.	Etablissement industriel
4.	Mémoire vive - Qui a perdu son éclat
5.	Commune de la Gironde - Ville de Roumanie
6.	Décorait - Nazi
7.	Propre - Plant provenant de graines
8.	Pronom - Rabais
9.	Péninsule du golfe Persique
10.	Protestants qui nient la Trinité
11.	Qui n'est pas connue
Verticalement	
I	Colossal
II	Raccommodant de vieux souliers
III	Nourriture - Sport
IV	Petit support - Possessif - Mauvaise nourriture
V	Dieu égyptien - Col des Alpes
VI	Pronom relatif - Epreuve d'un test - Soldat américain renversé
VII	Docteur de la loi - Coiffure
VIII	Abréviation pour le facteur - Ordre au matin - Fin d'infinif
IX	Ouvrière spécialisée

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									



Solution N° 643

I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX
1	O	C	C	A	S	I	O	N
2	M	A	I	S	O	N	N	E
3	B	U	S	A	R	D		
4	E	T	E		E	U	B	E
5	L	I	A	I	S		L	E
6	L	O	U	P		J	E	C
7	I	N		O	R	E	S	T
8	E		E	M	O	T	I	O
9	E	S	T	E	S	T	N	T
10	R	U	N	E	T	E	T	E
11	E	R	A	S	M	E		S

SERVICES RELIGIEUX

Dimanche 28 janvier

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE RÉFORMÉE

<p>Paroisse d'Oron-Palézieux Châtillens 10h00 cène</p> <p>Paroisse de Savigny-Forel Savigny 10h00 missions</p> <p>Paroisse de St-Saphorin Chexbres 10h15</p> <p>Paroisse de Villette Cully 9h30 œcuménique</p> <p>Paroisse de Pully-Paudex La Rosiaz 9h15 cène Le Prieuré 10h45 cène Le Prieuré 19h30 jeunesse</p>	<p>Crêt-Bérard Offices semaine 7h30 - 12h15 - 18h Dimanches 8h00 cène - 18h</p> <p>ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE FREE La Croix/Lutry 10h00 La Margelle St-Martin 10h00 La Perrausa Oron 10h00 Les Pralets</p> <p>ÉGLISE CATHOLIQUE Chapelle 18h00 samedi, œcuménique Cully 9h30 messe Promasens 10h00 messe Ursy 18h00 samedi</p> <p>Paroisse de Belmont - Lutry Eglise St-Martin 10h00 œcuménique</p>
---	---

MÉTÉO DE LA SEMAINE

Du jeudi 25 au mercredi 31 janvier Mis à jour le 23.01.18

Lieu	Oron-la-Ville	Savigny	Cully
JE 25	+9° +1°	+8° +1°	+11° +4°
VE 26	+2° +1°	+2° +1°	+4° +3°
SA 27	+3° +0°	+3° +0°	+6° +2°
DI 28	+6° +1°	+5° +1°	+8° +3°
LU 29	+7° +1°	+6° +1°	+9° +3°
MA 30	+6° +1°	+6° +1°	+9° +3°
ME 31	+4° +1°	+4° +1°	+6° +3°

MOMENTS VOLÉS...



Photo: © Michel Dentan

CINÉMAS

Oron-la-Ville

<p>Normandie Nue Fiction de Philippe Le Guay v.f. - 10/12 ans Ve 26 et di 28 janvier à 20h Sa 27 janvier à 18h</p> <p>Sami - Une chronique japonaise Fiction de Amanda Kernell vo.st. - 16/16 ans Sa 27 et ma 30 janvier à 20h</p> <p>Adieu l'Afrique Documentaire de Pierre-Alain Meier v.f. - 10/14 ans En présence du réalisateur le di 28 à 18h et lu 29 janvier à 20h</p> <p>Maria by Callas Documentaire de Tom Wolf v.f. - 16/16 ans Di 28 janvier à 20h</p>	<p>Vers la lumière Fiction de Naomi Kawase vo.st. - 16/16 ans Je 25, sa 27, lu 29 et ma 30 janvier à 20h</p> <p>Le printemps du journalisme Documentaire de Frédéric Gonseth v.f. - 16/16 ans Je 25 à 20h et sa 27 janvier à 18h</p> <p>Wonder Fiction de Stephen Chbosky v.f. - 6/6 ans Ve 26 à 20h et di 28 janvier à 18h</p> <p>Retrouvez d'autres films et informations sur www.cinemadoron.ch</p>
---	--

Chexbres

<p>Faute d'amour Film de Andrey Zvyagintsev Avec Alexey Rozin, Maryana Spivak et Marina Vasilyeva vo.st. - 14/16 ans Ve 26 et sa 27 janvier à 20h30</p>	<p>Lumière! L'aventure commence Film de Thierry Frémaux Avec Thierry Frémaux, Auguste Lumière et Louis Lumière v.f. - 6/10 ans Ma 30 et me 31 janvier à 20h30</p>
--	--

Retrouvez d'autres informations sur www.cinechexbres.ch

Carrouge

<p>Ferdinand Animation de Carlos Saldanha 6/6 ans Ve 26 à 18h et sa 27 janvier à 17h</p>	<p>Le grand jeu (Molly's game) Fiction de Aaron Sorkin Avec Jessica Chastain, Idriss Elba et Kevin Costner v.f. - 14/14 ans Ve 26 et sa 27 janvier à 20h30</p>
---	---

Retrouvez d'autres informations sur www.cinema-du-jorat.ch

AGENDA

<p>District Lavaux-Oron Le groupe Lavey-Santé a repris ses sorties, jusqu'au 28 mai, tous les lundis apm aux Bains de Lavey avec les cars Taxi Etoile. Départ dans tous les villages de la région. Plus d'infos et horaires de passage auprès de Denise Wehrli au 021 907 93 80 ou au 079 224 95 81.</p> <p>Aran 27 janvier de 10h30 à 19h sur la place du village, Saint-Vincent de Villette.</p> <p>Belmont/Lausanne 3 à 20h et 4 février à 17h à la grande salle, soirées annuelles de L'Avenir de Belmont et de la Lyre de Lavaux. Entrée libre.</p> <p>Carrouge 26 janvier de 16h30 à 19h, marché villageois «Charme». Infos 079 398 35 67.</p> <p>Chexbres Caveau du Cœur d'Or, rue de Bourg 22, www.coeurdor.ch 26 janvier à 20h, La revue improvisée - Nouveau format, impro théâtrale. 28 janvier à 17h, Le sirop d'la rue, jazz manouche. 2 février à 21h, Georges encore, hommage à Brassens. 4 février à 17h, Légendes d'hier, d'aujourd'hui et de demain, par l'orchestre du Petit Eustache.</p> <p>Cully SPES au collège des Ruvines, www.spes-lavaux.ch Jusqu'en juin, tous les mardis de 12h à 13h30, sur rendez-vous, écrivain public du SPES à disposition. Inscriptions 079 588 38 15. Jusqu'à fin juin 2018, tous les mardis de 9h30 à 11h30 ainsi que les lu-ma-me de 18h à 20h, «cours de français, langue étrangère».</p>	<p>Forel (Lavaux) 2 et 3 février à la grande salle «Le trône de cuivre» concert de L'Union instrumentale de Forel (Lavaux). 24, 26 et 27 janvier, à 20h, à la grande salle «Grain de sable», comédie par le chœur d'hommes L'Avenir. Réservation 079 819 62 92 (18h-19h30) ou www.choeuravenir.ch</p> <p>Grandvaux 27 janvier de 21h à minuit, au Signal, Jazz traditionnel avec Loverfield Jazz Band. 3 février de 21h à minuit, au Signal, Jazz traditionnel avec Old Distillery Jazz Band. 10 février de 21h à minuit, au Signal, Cellier Trio.</p> <p>Mézières 31 janvier de 9h30 à 11h, «Né pour lire» à la bibliothèque du Raffort.</p> <p>Oron-la-Ville Au centre de la Santé du dos «Toi & Moi» cours d'éveil parents-enfants. Rens. 079 240 48 98 - www.eveiloron.com Gym Ballon, forme périnatale et postnatale. Rens. www.lasantedudos.ch ou 078 719 36 95. 26 et 27 janvier dès 19h30 à l'aula du Collège, 46° soirées annuelles des accordéonistes des Sittelles. 27 janvier de 8h à 18h au centre sportif, tournoi de football juniors D-E-F. Org. ASHB. 2 février dès 19h, soirée détente à la patinoire, inscriptions: 079 128 86 74 ou sdp-palézieux@hotmail.ch</p> <p>Porsel 26 janvier à 20h à la salle polyvalente, grand loto de la société de tir de Porsel.</p>	<p>Puidoux 25 janvier dès 19h15 à CORATEL, Bang & Olufsen (Batiplus), concert classique de Sofia Gubaidulina. Rés. 079 936 57 17.</p> <p>Ropraz Jusqu'au 25 février à la Fondation L'Estrée, «Musto», exposition de peintures. Infos 021 903 11 73 ou www.estree.ch 9 février à 19h30 à la grande salle, 3^e fricassée du Jorat avec «Baratin Jazz Quartet». Inscr. 079 456 89 16. Org. Kiwanis Club d'Oron.</p> <p>Saint-Saphorin 11 février à 17h à l'église, concert de l'orchestre d'Aigle.</p> <p>Savigny 27 janvier dès 18h au forum, soirée annuelle du Jodlerklub Alpenröslil de Lausanne, invités «Les Rossignols» de Forel (Lavaux). Concert et repas. Réservation 079 457 27 71. www.yodelausanne.ch 10 février au Forum, «Le trône de cuivre» concert de L'Union instrumentale de Forel (Lavaux) suivi d'un bal avec l'orchestre Fandango.</p> <p>Servion Au Théâtre Barnabé - www.barnabe.ch 021 903 0 903 25, 26, 27 et 28 janvier, 2, 3, 4, 9, 10, 11, 16, 17, 18, 23 et 24 février au café-théâtre Barnabé «La cage aux folles», comédie musicale. Repas 19h, spectacle 21h.</p>
--	---	---

IMPRESSUM

<p>ÉDITEUR Olivier Campiche</p> <p>ABONNEMENT 1 an Fr. 68.- (> fin 2018 - Fr. 63.-)</p> <p>DIRECTION Françoise Juillet fjuillet@lecourrier-lavaux-oron.ch Tél. 021 908 08 15</p>	<p>ADMINISTRATION Les Editions Lavaux-Oron Sàrl Rte du Flon 20 - 1610 Oron-la-Ville Tél./Fax: 021 908 08 05/09 www.le-courrier.ch</p> <p>RÉDACTION Arvid Ellefssplatt redaction@lecourrier-lavaux-oron.ch Tél. 021 908 08 05</p>	<p>PHOTOGRAPHE OFFICIEL Michel Dentan - www.md-photos.ch</p> <p>TIRAGE Abonné: 10'500 Elargi: 18'000</p> <p>MISE EN PAGE & PUBLICITÉ Mathieu Guillaume-Gentil annonces@lecourrier-lavaux-oron.ch Tél. 021 908 08 01</p>
--	--	--

PROCHAINES ÉDITIONS

<p>1^{er} février Edition normale</p>	<p>8 février Edition «Tous Ménages»</p>
--	--

LE COURRIER
LAVAU | ORON | JORAT

Fr. 68.-/année
Fr. 63.- jusqu'à fin 2018)

021 908 08 01

Réflexions



Quel plaisir? Quelle satisfaction? Quelle joie?

Au gré de l'évolution que l'on vit dès 1960 par l'avènement de la télévision et de l'intérêt de certains médias, nous sommes obligés de reconnaître que le sportif, à part quelques exceptions, est devenu une forme de «marchandise» dont les prix connus à ce jour n'auront plus d'égal, si ce n'est à la «bourse économique».

Oui! Bonjour tristesse...

Que devient l'être... la femme... l'homme... le sportif? Un acteur consentant?

Un «objet» que l'on jette après emploi ou même... n'ayant plus la rentabilité exigée par les bailleurs de fonds voire certains dirigeants? C'est une question avec pour corolaire... et c'est une réalité, la société l'accepte... tout en s'y habituant!

Combien de jeunes, qui par l'espoir d'une réussite pouvant leur offrir plaisir et satisfaction, se trouvent «piégés» par des promesses fallacieuses où l'argent, terrible gangrène sans médication mais dont le dopage en est souvent le fruit, les laissent parfois dans des situations intolérables.

Une vraie dramaturgie des sports modernes.

Alors, il est vrai, la chasse aux médailles, à une coupe du monde, à un titre olympique peut nous laisser perplexes. La complainte du petit cheval blanc...

On a vraiment l'impression, et ceci de plus en plus fréquent, que les sportifs de haut niveau ne sont plus que tristesse et regret!

Oui, et c'est certain, une victoire quelle qu'elle soit, vous offre un sourire et une satisfaction. Mais à quel prix?

Ils sont fatigués, se plaignent qu'ils n'ont pas eu de jeunesse, se trouvent à la limite du burnout, mal ici, mal là au saut du lit, sur les rotules et... ras le bol!

Bonjour tristesse... mais acceptent les dollars!

La dramaturgie? C'est souvent en fin de carrière! Bonjour tristesse!

Notre société a besoin d'idoles, de champions. C'est certain!

Mais le champion doit garder sa dignité s'il veut respecter l'image qu'il doit offrir à notre jeunesse par «l'apprentissage» sportif que lui ont offert ses entraîneurs.

C'est une règle à respecter!

Par chance, nous avons encore dans notre pays de grands champions qui, conscients de cette situation étonnante, acceptent le rôle d'ambassadeur en pérennisant ce qui ne devrait jamais être oublié, l'exemple pour la jeunesse sportive!

Gardons toujours à l'image ces regards de plaisir, de fierté, même de joie de ces jeunes ramasseurs de balles alors qu'un des plus grands champions helvétiques de tous les temps, leur serrant la main en leur offrant une médaille souvenir qu'il leur passait personnellement autour du cou.

Il n'y avait pas de larmes, pas de plainte, pas de tristesse! C'était beau... ce que tout sportif devrait respecter en toute situation.

Alors... bonjour le sport!

Pierre Scheidegger
Panathlon-Club Lausanne



Votation

Votation du 4 mars 2018 sur cette initiative

Faut-il tuer la SSR?



Le Courrier n'a pas d'orientation politique. Notre journal se fait un devoir d'accueillir les opinions les plus diverses dans le respect de la pluralité et dans les limites de la courtoisie et du respect. Pourtant, au regard de ce qui se prépare, *Le Courrier* se voit contraint pour la première fois, en tant que média qui se veut conscient des enjeux, de sortir de sa coutumière réserve. La Suisse pourrait, le 4 mars prochain, consciemment ou non, saborder son service public audiovisuel. Ce serait un précédent dévastateur dans un pays dévoué au débat démocratique et une première dans un Etat de droit. Il ne faut pas s'y tromper: très habilement, les promoteurs de l'initiative «No Billag» feignent de ne s'attaquer qu'à la peu populaire redevance Radio-TV sous l'apparence d'une liberté de choix. En réalité, ils

agissent pour l'abolition sans appel du service public. Pour tous ceux qui se sont penchés scrupuleusement sur le texte de l'initiative, le but de ses auteurs ne peut faire l'ombre d'un doute: en amputant à très court terme - dès le 1er janvier 2019 - la SSR et 60 chaînes privées régionales d'une ressource budgétaire vitale et en faisant croire qu'elles peuvent survivre grâce à la publicité et à d'hypothétiques abonnements, ils les condamnent délibérément à une brutale asphyxie; en proscrivant à jamais toute aide publique sous quelque forme que ce soit au secteur audiovisuel, ils étouffent tout espoir de survie, de résurrection ou de réforme ultérieure.

Mais il y a pire: le texte prétend abroger plusieurs alinéas de l'article 93 de la Constitution fédérale qui stipulent que radio et télévision ont

pour mission de contribuer à l'éducation et au développement culturel; à la libre formation de l'opinion et au divertissement;



quelles doivent tenir compte des particularités du pays et des besoins

des cantons; présenter fidèlement l'actualité et refléter équitablement la diversité des opinions. La résiliation de ces paragraphes reviendrait à spolier les citoyens d'un futur droit de regard, rompre la solidarité fédérale et livrer aux seuls grands groupes privés, suisses ou étrangers, l'exclusivité du domaine audiovisuel national, sous le seul impératif du profit. Il est plus qu'improbable que les régions périphériques et les minorités, notamment la Suisse romande, y trouvent leur compte. La fréquentation des réseaux sociaux est actuellement très riche en enseignements. Nombre de partisans de l'initiative s'y répandent en propos venimeux à l'endroit du service public, assigné en parasite dispendieux, oisif ou infructueux. Les auditeurs et téléspectateurs des chaînes romandes - dont nous sommes - y sont décrits comme

des vieilles barbes séniles attachées à des séries crétinisantes. Des ragots souvent ponctués d'informations et des chiffres inexacts ou décontextualisés et fréquemment assaisonnés d'une orthographe et d'une syntaxe pour le moins fantaisistes qui annoncent un avenir radieux!

Le Courrier n'a jamais donné de consignes de vote et n'a pas l'intention de commencer aujourd'hui. Chacun votera selon sa conscience et son opinion. Mais *Le Courrier* souhaite joindre sa modeste voix à celle de l'écrasante majorité de nos élus et à celle de toutes celles et ceux qui appellent de leurs vœux un sursaut citoyen pour empêcher la consternante destruction de nos médias. Nous redoutons de devenir, dans notre propre pays, une minorité sans voix!

Le Courrier

No Billag – Questions et Réponses

Billag dépend-elle de la SSR? Non!

Billag est une filiale de Swisscom. Elle est chargée, par la Confédération de percevoir la redevance Radio-TV. Son mandat arrive à échéance à la fin de 2018. Dès 2019, si l'initiative est refusée, c'est la société zurichoise Serafe SA qui la remplacera. Le montant de la redevance sera alors réduit à 365 francs par an et par ménage. Le DETEC, après consultation avec le surveillant des prix, réexaminera les tarifs de la redevance en 2020 puis tous les deux ans avec l'objectif de réaliser de nouvelles réductions des tarifs. Les personnes au bénéfice de prestations complémentaires de l'AVS/AI continueront à être dispensées de la redevance.

Pourquoi la redevance n'est pas perçue avec les impôts?

Si c'était le cas, le budget de la SSR et des Radio-TV régionales devrait être débattu chaque année au parlement. L'audiovisuel suisse serait alors soumis aux pressions et conditions des partis politiques représentés aux deux chambres, notamment sur ses contenus. Le mode de perception actuel garantit l'indépendance des médias de l'audiovisuel.

La redevance profite-elle aux minorités? Oui!

Actuellement, environ 73% de la redevance radio-tv est collectée en Suisse alémanique, 23% en Suisse romande et 4% au Tessin. En retour, les

Alémaniques ne récupèrent que 43% du montant, le reste allant aux régions minoritaires. Sans cette clé de répartition, les régions minoritaires ne pourraient pas financer leurs programmes, dans leurs langues respectives. Vu sous cet angle, la redevance est bien un élément de la cohésion nationale.

Quelles sont les entreprises qui ne paieront pas la redevance?

Toutes celles dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas 500'000 francs, soit 75% d'entre elles ne paieront rien! Celles dont le chiffre d'affaires est compris entre 500'000 et 1 million de francs devront s'acquitter de 375 francs par année, puis de 1000 francs jusqu'à cinq millions etc. Le barème sera sans doute renégocié ultérieurement à la baisse en cas de non.

Les collaborateurs de la SSR sont-ils exemptés de la redevance? Non!

Selon le Syndicat suisse des mass media, la SSR paie la redevance pour ses employés. Cette prise en charge constitue une part de leur salaire en nature, cela pour éviter des retards ou des rappels peu opportuns pour l'image de l'entreprise. Plus de la moitié des salariés travaillent à temps partiel et doivent d'ailleurs payer directement la part qui leur revient au prorata. Par ailleurs, les salariés de la SSR ne sont pas mieux payés que dans le privé. Au contraire, le salaire moyen de l'entreprise est inférieur de 3,7% à celui du privé.

La SSR fait-elle campagne contre No Billag? Non!

En tant que service public, la SSR n'a pas le droit de faire campagne, même si elle estime sa survie en jeu. L'argent de la redevance ne peut pas être utilisé à cette fin. Les collaborateurs de la SSR (ceux de la RTS en Suisse romande) n'ont pas le droit de prendre publiquement position au nom de la SSR, même s'ils peuvent s'exprimer à titre privé en tant que citoyens. Radio et TV publiques doivent également donner de façon équitable la parole aux partisans de l'initiative, tout dérapage pouvant être dénoncé à l'autorité indépendante de plainte. Les comités contre No Billag sont issus des milieux politiques et de la Société civile et sont distincts de la SSR. Les dirigeants de la SSR peuvent eux participer à des tables rondes ou des débats.

La SSR est-elle une Radio-TV d'état?

Non dans la mesure où elle n'appartient pas à l'état et que ses collaborateurs ne sont pas des fonctionnaires de la Confédération. L'entreprise SSR est indépendante mais soumise à une concession fédérale et aux règles et contraintes qui en découlent. La SSR est aussi une association qui comprend quelque 24'000 membres. N'importe quel Suisse peut devenir membre d'une des Sociétés cantonales de radio et de télévision (SRT) pour participer et donner son avis sur les programmes et leurs contenus.

Toucan 5 - Le disparu de Lutry

Un roman de Christian Dick

36



Photos : © Christian Dick

XXIII, mercredi 23 juillet 2014 (suite)

Tu ne nous as pas encore dit, fit Amanda.

- C'est vrai, désolé. J'étais au Paléo. Il y avait Neil Young. Un grand moment. Et puis soudain le déluge. C'était incroyable ! Au moment même où il chantait *Hurricane*. On s'est désaltéré où on a pu. On cherchait tous un abri. J'y croyais pas. Beaucoup sont partis. Et puis, tu vois, nous on est restés.

- J'ai bien vu que tu t'es convenablement désaltéré, et pas seulement d'eau de pluie! fit Cordey.

- En fait, fit Amanda en souriant et pour revenir au sujet, cet hôtel est un lieu rêvé pour se retrouver... ou se cacher. C'est ancien, discret, proche du centre et du port. Sauf cette musique de fond. Ça n'est pas vraiment nécessaire. La mode, je suppose. C'est aussi un bel endroit où s'aimer, murmura-t-elle après un moment.

Cordey posa son verre, leva les yeux sur elle comme pour dire: «On devrait s'y mettre, tu ne crois pas.» Amanda lui sourit, de ses grands et beaux yeux bleus le regarda comme pour lui répondre: «C'est le moment, non?»

- On reprend un verre? suggéra Parisod.

Voilà comment la magie avait dû disparaître de cette terre!

Le vigneron se leva pour discuter avec le sommelier reconnaissable à son tablier tandis que le barman apportait les consommations et que Cordey et Amanda se prenaient la main. Ils évoquèrent encore l'enquête, la vie, les gens, ce qui nous motive tous à nous lever le matin pour nous coucher, le soir venu, ni pires le plus souvent, mais ni meilleurs.

Les verres vides, Cordey régla l'addition et récupéra l'ami vigneron

toujours en train de discuter avec le sommelier. Dehors, passé la horde des employés affairés à la maintenance des bagages ou au service, ils prirent à pied la direction de Coligny. Au premier feu, Parisod tapa sur l'épaule de Cordey.

- Ah! ton enquête, elle me va bien. De bleu! comme on dit ici. J'y croyais pas. Le sommelier vient me rendre visite à la cave la semaine prochaine. J'ai déjà le rendez-vous.

- Comment as-tu fait?

- Leur carte est magnifique. Mais tu vois, il leur manquait juste un ou deux vins. Du calamin, un des miens. Le sommelier aime les petits producteurs, ceux qui savent, qui maîtrisent, ceux qui ouvrent leur porte et s'assistent autour d'une table au fond de la cave. Mais bon, c'est pas forcément gagné! Il a l'air de connaître son boulot et il y a d'autres calamins.

- Content pour toi, fit Cordey comme le feu passait au vert. Pour moi aussi ça avance. Enfin, pas tant que ça. Mais tout de même. On a vu l'hôtel. On en sait un peu plus sur le couple qu'ils formaient, que la guitare a joué un rôle, qu'un homme est mort, qu'un autre a perdu la tête, qu'il y a un psychiatre, un festival US et des vedettes... Mais je ne vois toujours pas de corps ou de motifs de disparition. Le club va peut-être nous en apprendre davantage.

- Il est classe, ce palace, poursuivit Parisod en marchant. Le calamin... - Quoi? le calamin.

- Attends!... le calamin! S'il veut du calamin, c'est qu'il est classe, qu'il y a une demande. Faut que je t'apprenne à vivre?

- J'ai bien peur que je finirai par les aimer, nos deux oiseaux, même si la morale n'est pas sauve, soupira Cordey.

- Ils m'aident bien, en tous cas, ajouta le vigneron. J'ai peut-être appris quelque chose qui peut faire avancer ton enquête.

- Ah?... fit Cordey comme Parisod tardait à poursuivre.

- Je sais par le sommelier que des propriétaires de 5.5 Metre donnaient ici de belles soirées.

- Et alors?

- Notre ami Jacques en possédait un, avant le Toucan. Il est possible qu'il y soit venu un certain temps... Comme l'ami Bordier avant la casse de Louis.

- Et alors? insista Cordey.

- Certains ont fréquenté la société

de Gstaad et du Pays d'En Haut. Ils y ont acheté un chalet et fini par y habiter à l'année.

- Bon! Mais quoi? fit Cordey, excédé.

- Et bien ils se font encore conduire ici, en de rares occasions, pour une réunion par exemple. Les aînés ne naviguent évidemment plus. Mais ils ont parlé de guitare.

- De guitare? interrogea Cordey après un long silence.

- Mais oui! Comme le fou Louis. Celle de Jacques, par exemple. Etrange, non?

- Etrange, non, répondit Amanda. Mais curieux. Curieux comme les

événements s'enchaînent. Curieux comme ils s'arrangent soudain comme pour nous faire converger vers un lieu commun.

- On peut dire comme ça, fit le vigneron. N'empêche, j'aimerais bien aller à la montagne, rencontrer des pontes du 5.5 Metre et y vendre mon vin. Tu savais que c'est un bateau à passé deux cent mille balles? Y a pas de raison et y a du beau monde!

- Tu as une adresse?

- Plusieurs même!

- Bon boulot sourit Cordey. Merci! On ne devrait pas trop attendre.

- Partir demain?... suggéra Amanda.

A SUIVRE...

Calamin



Publicité

CD TELEVISION SA

Ventes - Réparations - Installations - Devis et Conseils
TV - Vidéo - Audio - Multimedia - Antennes - Sonorisation

Michel Rossier

021 903 25 43 / 1083 MEZIERES

info@cd-television.ch
www.cd-television.ch

Je vous reçois uniquement sur rendez-vous

ACTION du mardi 23 janvier
au dimanche 28 janvier

Demi-crème Denner

UHT,
25% de matière grasse
2 x 500 ml

25%

3.65 au lieu de 4.90

Offre valable dans tous les Denner de Suisse

DENNER
SATELLITE

Lundi à vendredi: 8h-18h30 non-stop
Samedi 8h-17h non-stop et dimanche 8h-12h
1610 Oron-la-Ville - Route de Lausanne 21
Tél. 021 907 64 10

LE COURRIER

LAVAUX | ORON | JORAT

recherche des correspondants !

Devenez le porte-parole de votre région
en écrivant 1 ou 2 textes rémunérés par semaine



Contactez la rédaction

021 908 08 05 ou redaction@lecourrier-lavaux-oron.ch

VOTRE SPÉCIALISTE
RENAULT - DACIA



Automobiles A. Perusset

1610 Oron-la-Ville
Tél. 021 907 71 44
Fax 021 907 87 37
Natel 079 449 17 44
a.perusset@bluewin.ch

ACTION du mardi 23 janvier
au dimanche 28 janvier

Coca-Cola

• Classic
• Zero
Canettes, 24 x 33 cl

Offre valable dans tous les Denner de Suisse

40%

9.95 au lieu de 16.60

DENNER
SATELLITE

Lundi à vendredi: 8h-18h30 non-stop
Samedi 8h-17h non-stop et dimanche 8h-12h
1610 Oron-la-Ville - Route de Lausanne 21
Tél. 021 907 64 10